



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur  
la structure fédérative :

Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire  
sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université François Rabelais de Tours

Université d'Orléans

PRES Centre Val de Loire

CNRS - INSHS

juin 2011



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

## Rapport de l'AERES sur La structure fédérative :

Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire  
sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université François Rabelais de Tours

Université d'Orléans

PRES Centre Val de Loire

CNRS - INSHS

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités  
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

juin 2011



# Fédération

**Nom de la fédération :** Maison des Sciences de l'homme de Tours

**Label demandé :** USR [Maison des Sciences de l'homme Val de Loire]

**N° si renouvellement :** UMS 1835

**Nom du directeur :** Mme Sylvette DENEFLÉ (pour la période 2008-2011)  
Monsieur Philippe VENDRIX (à partir de 2012)

## Membres du comité d'experts

### Président :

M. Michel MAGNIEN, Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3

### Experts :

Mme Yvette VEYRET, Université Paris Ouest Nanterre la Défense

M. Jean-Luc PISSALOUX, Université de Bourgogne

M. Alain TROGNON, Université de Nancy 2

## Représentants présents lors de la visite

### Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Carle BONAFIOUS-MURAT

### Représentant(s) des établissements et organismes tutelles :

M. Michel ISINGRINI, Vice-président du Conseil scientifique de l'université François Rabelais

Mme Anne LAVIGNE, Vice-présidente du Conseil scientifique de l'université d'Orléans

Mme Valérie SABOURAUD, adjointe au délégué régional du CNRS de la circonscription Centre-Poitou-Charentes

M. Pierre GUIBENTIF, représentant du Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme



# Rapport

## 1 • Introduction

Le comité d'experts a vu son travail grandement facilité par le rapport d'activité fort clair et détaillé qui lui avait été préalablement soumis.

Accueilli avec beaucoup de convivialité et de sérieux par l'ensemble des personnels de la MSH de Tours, il peut témoigner de la disponibilité dont chacun a fait preuve en l'éclairant avec affabilité, célérité et clarté sur les missions et les activités de la structure.

- **Déroulement de l'évaluation :**

La visite s'est déroulée selon l'emploi du temps suivant :

10h45-11h15 : réunion à huis clos du comité d'experts.

11h15-11h45 : rencontre à huis clos, en présence du représentant du Réseau national des MSH, avec les deux Vice-présidents du Conseil scientifique des établissements de tutelle (Tours et Orléans), ainsi qu'avec l'adjointe au délégué régional du CNRS. A 11h45, celle-ci prend congé du comité.

11h45-13h15 : rencontre avec la directrice de la Maison des Sciences de l'Homme de Tours, Mme Sylvette Denèfle, et avec le porteur de projet de la future Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire, M. le Professeur Philippe Vendrix, ainsi que les directeurs des laboratoires et de programmes impliqués dans la MSH (ou leur représentant).

13h15-14h15 : déjeuner.

14h15-15h15 : visite du plateau technique de la MSH, et rencontre avec le personnel BIATOS et IT.

15h15-16h00 : rencontre à huis clos avec une petite quinzaine d'usagers de la MSH (chercheurs invités, doctorants et post-doctorants, etc.).

16h00-16h20 : dernier entretien avec Mme Denèfle et M. Vendrix.

16h20-17h30 : réunion à huis clos du comité d'experts et élaboration des principales lignes du présent rapport.

- **Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité :**

La MSH de Tours a fêté son dixième anniversaire l'an passé. Elle occupe depuis maintenant six ans un immeuble de 3 étages, qui lui est propre, sis 33 Allée Ferdinand de Lesseps, à Tours. Outre la direction, ce bel ensemble fonctionnel, mais trop limité en surface pour accueillir toutes les équipes, héberge avant tout les chercheurs et personnels techniques de la plus grosse unité de recherche, l'UMR 6173 CITERES (Cité, TERRitoires, Environnement et Sociétés).

Cette dernière constitue en fait le noyau initial de la MSH, laquelle fut naguère une Maison des Sciences de la ville, foyer autour duquel se sont progressivement agrégées d'autres unités, dont après 2008 l'UMR 6576 CESR (Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance, qui occupe un site propre en centre-ville, rue Néricault-Destouches), une EA d'Histoire : le CeRMAHVA (Centre de Recherche sur les Mondes Anciens, Histoire de la Ville, et l'Alimentation), deux autres EA (LERAD : Laboratoire d'Etudes des Réformes Administratives et de la Décentralisation, devenu LERAP : Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur l'Action Publique ; PAV : Psychologie des Ages de la Vie) et une jeune équipe d'Histoire de l'art (JE 2527 INTRU : INteractions, Transferts, RUptures). La MSH a donc pour vocation de favoriser et de développer des recherches dans l'ensemble des champs disciplinaires constituant les Sciences



humaines, du droit à l'aménagement, de l'histoire de l'art à la sociologie, de l'archéologie à la littérature française ou étrangère, de l'histoire de la ville à la musicologie.

Outre rue Néricault-Destouches, les chercheurs des différentes unités travaillent et se rencontrent aussi sur le site des UFR de Sciences humaines de l'Université François Rabelais (le site des Tanneurs). En vue de pallier cet éclatement, l'Université s'est engagée à mettre disposition une plate-forme de 400 m<sup>2</sup> à proximité immédiate de l'actuelle MSH afin d'accueillir davantage de chercheurs et permettre un plus grand nombre d'activités sur place.

Par ailleurs le nouveau contrat quinquennal verra un élargissement de la MSH, puisque dans le cadre du PRES « Centre Val de Loire université », il a semblé utile et judicieux aux instances des deux universités partenaires d'ouvrir la MSH aux laboratoires de l'université d'Orléans (IRAMAT - UMR 5060 ; LEO - UMR 6221 ; CEDETE - EA 1210 ; LCP - EA 2080), qui devraient lui être rattachés à partir du 1er janvier 2012. Le nombre de chercheurs passera ainsi de 490 (dont 337 doctorants) à près de 700.

- **Equipe de Direction :**

Directrice : Mme Sylvette Denèfle, Professeur de sociologie à l'Université François Rabelais, rattachée à l'UMR Citeres.

Pour le prochain contrat, le nouveau directeur sera M. Philippe Vendrix, Directeur de recherches au CNRS (musicologie), actuel Directeur du CESR.

- **Effectifs propres à la structure (personnels affectés spécifiquement à la structure fédérative à la date du dépôt du dossier à l'AERES):**

En octobre 2010, la MSH disposait de : 8 postes statutaires (dont 1 PU, 3 Biatoss et 4 ITA) et de 6 contractuels à temps plein, financés sur les fonds propres de la structure.

## 2 • **Appréciation sur la structure fédérative**

- **Avis global :**

L'avis global du comité d'experts est très positif. La MSH remplit manifestement sa mission de soutien et d'encouragement à la recherche en Sciences humaines, tout en mutualisant les moyens et en fédérant les énergies. Les différents échanges ou entretiens de la journée ont conforté le comité dans l'impression générale que la MSH constitue une structure bien conçue et gérée, où chacun semble s'intégrer et travailler avec entrain et profit.

- **Points forts et opportunités :**

- un fort soutien (financier, en personnel) des universités de Tours et l'Orléans et du PRES « Val de Loire Universités » ;

- un soutien notable de la Région (qui délègue à la MSH sa politique scientifique) ;

- un soutien constant du CNRS ;

- la bonne intégration de cette MSH au sein du réseau national des MSH ;

- la pluridisciplinarité, qui marque la majorité des actions et des activités ;

- la bonne gouvernance assurée par une direction à l'écoute et désireuse de toujours davantage fédérer les équipes ;

- le dynamisme, la compétence, la motivation et l'implication du personnel technique ;

- la qualité de l'accueil réservé aux « usagers » (doctorants et post-doctorants, titulaires de l'enseignement supérieurs ou du CNRS). Les doctorants ont pu faire part au comité d'experts de leur enthousiasme devant le soutien effectif dont ils bénéficient ;



- L'importance du soutien logistique proposé aux différentes équipes ;

- la qualité du « plateau technique » qui permet une initiation des jeunes chercheurs à la recherche interdisciplinaire et aux techniques d'analyse ;

- **Points faibles :**

- La précarité du personnel technique. Le non-renouvellement de certains contrats pourrait compromettre la dynamique et la volonté d'innovation qui sont apparues fortes ;

- Le faible nombre d'équipes pour l'instant présentes sur le site ;

- L'ancrage de la MSH semble avant tout régional et les efforts d'ouverture vers l'international (l'un des cinq « i » de la charte des MSH) ont paru trop timides ;

- En dépit de l'élargissement très net du nombre de disciplines représentées au sein de la MSH (on est passé de 15 à 24 disciplines au cours du contrat écoulé), le nombre de doctorants n'a pas sensiblement augmenté.

- **Risques :**

- En dépit de l'indépendance affirmée par le futur directeur de la MSH, la part importante occupée dans le budget de celle-ci par les subventions venues de la Région Centre risque d'influer sur le choix de certains axes de recherche (comme le tourisme) ;

- Les unités de recherche les plus structurées et les plus importantes risquent d'être par trop dominantes et certains champs disciplinaires moins représentés, comme le droit ou l'économie, risquent d'être moins soutenus ;

- Le rattachement des équipes orléanaises en janvier 2012 risque de rendre plus difficiles encore la synergie et la réunion des équipes en vue de travaux en commun ;

- Enfin, l'existence d'une MSH commune aux deux Universités du PRES alors même que subsistent deux Ecoles doctorales distinctes en Sciences humaines, l'une à Tours, l'autre à Orléans, paraît au comité d'experts de nature à créer des tensions, voire des conflits de compétences.

- **Recommandations :**

- Le comité d'experts recommande que les extensions à venir permettent l'installation pérenne d'un plus grand nombre de chercheurs représentant de nouveaux champs disciplinaires, dans la lignée des perspectives esquissées par les Vice-présidents des Conseils scientifiques de Tours et d'Orléans, qui considèrent tous deux la MSH comme un outil essentiel de leur collaboration scientifique ;

- Il faudrait trouver dans les meilleurs délais le moyen de consolider un certain nombre d'emplois techniques indispensables pour la poursuite des missions de la MSH, mais trop précaires ;

- Dans la future configuration (celle de 2012), il faudra bien veiller à l'équilibre et à la synergie entre les deux sites (Tours et Orléans), il faudra également bien veiller à pondérer l'inégalité de fait existant entre les 14 équipes de taille et de périmètre fort disparates ;

- Si la MSH réalise pleinement les missions de son statut actuel (soutien technique et opérationnel de la recherche, « incubation » des structures collaboratives), son passage au statut d'USR lui imposera des missions spécifiques de diffusion de la recherche scientifique au niveau national et international. Sa configuration future prend relativement bien en compte de ce changement, mais il faudra prendre soin également de transformer les canaux de la diffusion des résultats scientifiques.



### 3 • Appréciations détaillées :

- Bilan de l'activité scientifique issue de la synergie fédérative :

Le comité d'experts ne peut que saluer le dynamisme en matière de recherche dans les trois domaines au moins qu'il lui a été loisible d'évaluer : la diffusion et la valorisation de la recherche via le site « Crévilles.org » ; la formation aux différents systèmes d'information géographique qui est proposée aux jeunes chercheurs ; le grand nombre de colloques (55) organisés par les différentes équipes, dont une bonne moitié avec le soutien effectif (matériel et/ou financier) de la MSH.

Il tient toutefois à souligner que si la MSH dans sa configuration actuelle joue parfaitement son rôle d'UMS, le passage souhaité au statut d'USR impliquera nécessairement plus de transversalité encore dans la détermination des axes de recherche et dans la conduite des travaux communs aux différentes équipes. L'actuelle directrice a expliqué au comité quelles procédures la MSH entendait mettre en place pour favoriser l'interdisciplinarité des projets élaborés en son sein et son accompagnement décisionnaire et opératoire. Elle a de même expliqué comment se réalisait le soutien logistique. Le futur directeur a de son côté souligné les efforts en vue d'élargir les missions de la MSH : augmentation du périmètre des équipes, élargissement des domaines de recherches (avec par exemple la création d'un nouveau domaine « Responsabilisation », qui permettra d'insérer le droit et les sciences du travail).

- Réalité et qualité de l'animation scientifique :

La MSH lance régulièrement des appels à « projets blancs » ; pour être retenus, ils doivent fédérer au moins deux des équipes regroupées en son sein. L'idée de recourir à cette procédure pour promouvoir des projets transversaux a paru excellente au comité, bien qu'un peu timide dans les contraintes que la MSH impose aux équipes soumissionnaires. Le comité estime que la collaboration entre les différentes équipes devrait être intensifiée et s'ouvrir davantage à des équipes travaillant hors de France.

- Pertinence et qualité des services techniques communs :

Le Centre de documentation (surtout de la documentation dématérialisée, sous forme de diverses bases de données informatiques), ainsi que le « plateau technique », qui permet la formation des jeunes chercheurs dans le domaine du traitement de données, constituent deux entités importantes qui encouragent les échanges et la synergie entre disciplines.

- Réalité et degré de mutualisation des moyens des unités :

A la réserve près que constitue l'éclatement des différentes équipes entre au moins trois sites principaux (la MSH elle-même, le CESR, et le site des Tanneurs), la mutualisation est apparue réelle et effective.

- Valorisation des résultats de la recherche :

En vue de faire connaître et diffuser les travaux collectifs des membres de la MSH, a été mise en place une plate-forme « Communication - Valorisation ». Un poste de secrétariat a été attribué à ce service qui s'appuie également, pour son versant technique, sur l'équipe d'informaticiens de la Maison.

La MSH a longtemps animé des collections d'ouvrages aux Presses de l'Université François Rabelais (26 ouvrages publiés entre 1999 et 2004). La politique éditoriale aurait mérité toutefois d'être plus clairement explicitée dans le rapport d'activité : comment sont choisis les ouvrages publiés ? qui effectue les choix ? comment est faite la publicité de ces publications ? ont-elles une réelle diffusion ?

Depuis le milieu de la décennie précédente, la MSH a en outre beaucoup misé, et à raison, sur l'édition d'ouvrages collectifs en ligne et sur la diffusion d'informations scientifiques via des plates-formes électroniques comme le site « Crévilles.org ». Le comité note la disproportion entre le nombre de colloques et les productions scientifiques reconnues par les instances d'évaluation. Il recommande que la MSH s'oriente plus résolument vers la production scientifique sous forme d'articles de portée internationale. Il note que les projets émergents ont l'originalité requise et qu'il serait dommage que les travaux qui leur sont consacrés n'aboutissent qu'à des actes de colloques. Cette recommandation est d'autant plus impérieuse que la MSH entend acquérir le statut d'USR.



- Pertinence du projet de stratégie scientifique, complémentarité / insertion par rapport aux autres structures fédératives présentes sur ce site.

La configuration de la MSH n'a cessé d'évoluer durant les dix années de son existence. Le passage espéré au statut d'USR et l'arrivée, qui deviendra effective en janvier 2012, des équipes orléanaises montrent un constant souci de prendre en compte les spécificités locales de la recherche en Science humaines à Tours et dans sa région. A cet égard, l'engagement de l'université d'Orléans à investir des fonds équivalents à ceux de l'université de Tours (60 000 euros), constitue un gage de crédibilité du futur projet, même s'il faudra attendre 2015 pour que s'ouvre à Orléans une antenne de la MSH (sur le site de l'hôpital Madeleine), avec un affichage médiévisique prononcé qui viendra renforcer la composante Renaissance du site tourangeau. Dans l'intervalle, des rencontres à mi-chemin (Blois) ou par visio-conférence sont à l'étude, de même que se développe un projet de recherche collaboratif (« monnaie et finance »), présenté dans le cadre des investissements d'avenir (Equipex).

Les établissements de rattachement ont dit au comité d'experts leur ardent désir de voir le projet aboutir ; outre la gestion d'une « MSH bi-site » la seconde difficulté, soulignée un peu plus haut, semble la subsistance de deux écoles doctorales distinctes.